Greffe
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SACO DIRAMODE
rue du Duremont
Zone Industrielle
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Dépôt effectué par :

SACO DIRAMODE
rue du Duremont
Zone Industrielle
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 301 571 931 <3853/1974B20085>

Pièces déposées le 22/01/2009 Numéro : 2900372

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 08/01/2009
- Changement de Directeur général
- Changement d'Administrateur
changement de Président du CA

Le Greffier associé, J. SOINNE

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

DIRAMODE
Société Anonyme au capital de 752.365,50 Euros
Siège social : ZI, rue du Duremont (59960) NEUVILLE EN FERRAIN
RCS Roubaix-Tourcoing B 301 571 931

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JANVIER 2009

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le 8 janvier 2009, à 9 heures.

Les Administrateurs de la Société se sont réunis en Conseil d'Administration, 2, Place de la Gare (59110) LA MADELEINE, sur la convocation de leur Président.

Sont présents :

- Monsieur Antoine MAYAUD, Président
- Madame Perrine LECLERCQ, Administrateur
- Madame Séverine TAPIE, Administrateur
- Monsieur Jehan PEAN DE PONFILLY, Administrateur
- Monsieur Gauthier WATRELOT, Administrateur

- Monsieur Guy BOUQUET, Délégué du Comité d'Entreprise
- Madame Anne FASCELLA, Déléguée du Comité d'Entreprise
- Monsieur Fabrice DEKYNDT, Délégué du Comité d'Entreprise
- Monsieur Nabyl DENFER, Délégué du Comité d'Entreprise

Assistent également à la réunion : Monsieur Eric VANDENDRIESCHE, Madame Catherine GALLAIS, Madame Stéphanie CANIVEZ ainsi que Monsieur Richard MAURICE.

Monsieur Antoine MAYAUD préside la séance.
Madame Stéphanie CANIVEZ est désignée comme secrétaire de la réunion.

Le Président constate que la moitié au moins des Administrateurs étant effectivement présents le Conseil peut valablement délibérer.

Il déclare en conséquence la séance ouverte.

Il propose au Conseil de passer à l'étude des points à l'ordre du jour suivant :

- démission de Monsieur Antoine MAYAUD de ses fonctions de Directeur-Général
- nomination d'un nouveau Directeur Général
- questions diverses

I – DEMISSION DE MONSIEUR ANTOINE MAYAUD DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Antoine MAYAUD expose que, pour des motifs personnels, il décide de se démettre, à effet de ce jour, de son mandat de Directeur Général de la Société.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Antoine MAYAUD de son mandat de Directeur Général et le remercie pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

II – NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

✓ Le Président propose au Conseil de nommer, à effet de ce jour, Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE, né le 31 juillet 1960 à Tourcoing (59200) de nationalité Française, domicilié 61, avenue Paul Claudel 59510 HEM, en qualité de Directeur Général de la Société.

Le mandat de Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera réunie en 2013 et qui statuera sur les comptes du dernier exercice clos.

Pendant toute la durée de son mandat social, le contrat de travail qui lie Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE à la Société sera suspendu.

✓ En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE assumera sous sa responsabilité la direction générale de la Société et représentera celle-ci dans ses rapports avec les tiers. Il disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration.

✓ Le Conseil décide de reporter à une prochaine séance du Conseil d'Administration la détermination de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général, ainsi que les règles de gouvernance et de contrôle interne qui seront mises en œuvre au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

III – QUESTIONS DIVERSES

1) A TITRE DE QUESTION DIVERSE, POINT SUR LES OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET DE REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL PAR VOIE DE RACHAT D'ACTIONS

Le Président informe le Conseil que les opérations d'augmentation de capital et de réduction de capital par voie de rachat d'actions décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2008 ont été menées et sont définitivement réalisées.

Le Conseil prend acte, en tant que de besoin, de cette information.

2) A TITRE DE QUESTION DIVERSE, DEMISSION DE MONSIEUR ANTOINE MAYAUD DE SES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR ET DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Antoine MAYAUD informe les membres du Conseil qu'il désire également se démettre, à effet de ce jour, de ses mandats d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Antoine MAYAUD de ses mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'administration, et le remercie, une nouvelle fois pour son action en son sein et à la Présidence de la Société.

Le Conseil confie alors la présidence de la réunion à Monsieur Gauthier WATRELOT.

3) A TITRE DE QUESTION DIVERSE, COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Président indique au Conseil que le nombre des Administrateurs restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de Commerce et à l'article 15 des statuts, de procéder à une nomination provisoire.

Elle propose donc que Monsieur Richard MAURICE, né le 1er mai 1958 à Constance (Allemagne), de nationalité française, demeurant 12, chemin de la Vacquerie 59170 CROIX, soit coopté par le Conseil.

Le Conseil, à l'unanimité, coopte en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur RICHARD MAURICE pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Antoine MAYAUD, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2011 et qui statuera sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2010.

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Monsieur Richard MAURICE a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat d'administrateur, ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) A TITRE DE QUESTION DIVERSE, NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Richard MAURICE pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le Président représentera le Conseil d'Administration dont il organisera et dirigera les travaux.

Monsieur Richard MAURICE remercie le Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le

cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus délibéré à l'unanimité il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Présidents de séance et un Administrateur.

Pour copie certifiée conforme
La Secrétaire
Stéphanie CANIVEZ